

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle socio-culturelle de Saignes, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

**Étaient présents :** Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, Serge DELMAS (Champagnac), Daniel CHEVALEYRE, Martine MONCOURIER, Bernard LACOUR, Thierry FONTY (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Philippe VIALLEIX, Gustave GOUVEIA (Lanobre), Jean-Michel HOJAK (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Catherine BARRIER (Saignes), Alain COUDERT (Saint-Pierre), Bertrand FORESTIER (Sauvat), Fabrice MEUNIER (Vebret), Alain DELAGE, Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Marie-Ange FLEURET-BRADAO (Ydes)

**Ont donné pouvoir :** Brigitte CLAUDEL (Lanobre) à Philippe VIALLEIX (Lanobre), Joëlle NOEL (Trémouille) à Stéphane BRIANT (Antignac), Arnaud MOREAU (Vebret) à Fabrice MEUNIER (Vebret), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières) à Catherine BARRIER (Saignes), Clotilde JUILLARD (Ydes) à Céline BOSSARD (Ydes), René BERGEAUD (Ydes) à Alain DELAGE (Ydes)

Secrétaire de séance : Éric MOULIER

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 24 / Nombre de votants : 30

Date de la convocation : 31 mars 2023

## **20230406045DE**

### **DELIBERATION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ESPACE PRIVE**

Dans le cadre de son programme d'animations jeunesse, Sumène Artense communauté souhaite mener, en partenariat avec le collège d'Ydes, un projet de réhabilitation de site d'escalade sur la commune de Trémouille. Il s'agit du Rocher d'Hélène situé sur une parcelle appartenant à Jean-Pierre Juillard.

Ce projet sera encadré par Vincent Terrisse guide de haute montagne et l'équipe enseignante du collège.

Durant une semaine, du 12 au 16 juin 2023, les collégiens participeront à l'entretien du site d'escalade (chemin d'accès, nettoyage et brossage de la falaise), à l'amélioration des équipements de sécurité (amarrages, pitons, chaînes...), et au balisage (création de panneaux, topoguide). Ils participeront également à des ateliers thématiques comme l'environnement, la faune, la flore, lecture de paysage...

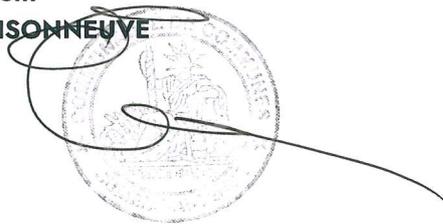
Ce projet a pour objectifs de favoriser l'accès à la pratique sportive chez les jeunes, de développer leur citoyenneté, de leur permettre de s'approprier le territoire tout en développant l'activité escalade en Sumène Artense.

Il est proposé au conseil communautaire de valider une convention de mise à disposition d'un site d'escalade pour l'aménagement et l'équipement de la falaise et de ses alentours dans le cadre d'un projet jeunesse.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 30 voix POUR, valide la convention de mise à disposition d'un site d'escalade avec Jean Pierre JUILLARD propriétaire de la parcelle, et autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles à cette démarche.

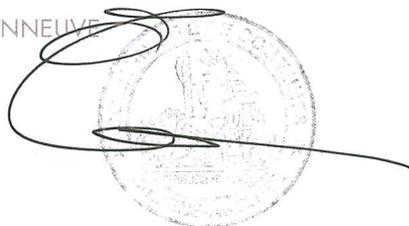
Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL, le 6 avril 2023

Pour extrait certifié conforme,  
**Le Président**  
**Marc MAISONNEUVE**



Délibération rendue exécutoire  
Transmise à la Préfecture le **17 AVR. 2023**  
Affichée ou notifiée le **17 AVR. 2023**  
Document certifié conforme

Le Président, Marc MAISONNEUVE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*